Amiens (80) : Hakim, migrant algérien devant être expulsé depuis 2005, était entré dans un commissariat armé d'un couteau en criant "Allah Akbar"

04/03/2021 à 13h19



Hakim Benamara, un Algérien de 43 ans, a été condamné à 30 mois pour des violences aggravées commises le 13 janvier au commissariat de la rue des Otages, à Amiens. Et que pour ça, doit-on ajouter, tant ce dossier était parti sur des bases élevées avant de retomber sur terre. À l'époque, en effet, l'émoi est vif à l'idée que l'homme est entré dans le commissariat un couteau à la main, en criant, selon deux témoins, « Allah akbar ». « Ce que neuf autres témoins n'ont pas entendu », relève Me Claire Gricourt, avocate de la défense, qui souligne également que son client n'était armé « que d'un couteau à beurre, un couteau à bout rond quand il y a partout des armureries où l'on peut acheter de vraies armes ».

En fait, si un policier a été légèrement blessé, c'est en se saisissant de l'arme par la lame. Le second, celui qui avait ouvert la porte à Benamara, affirme à l'audience ce qu'il n'avait pas confié pendant l'enquête : « Il faisait des

moulinets avec son couteau. Si je n'avais pas rentré mon ventre, il me touchait. » Les deux victimes n'ont eu qu'un jour d'interruption de travail. Le parquet a abandonné à la fois la tentative d'homicide et l'apologie du terrorisme pour en revenir aux « simples » violences.

« Ne pas céder à l'émotion collective »

Me Berriah, partie civile, remet en cause cette qualification. Elle réclame un renvoi vers une instruction criminelle qu'elle n'obtiendra pas. Pour elle, Hakim Benamara voulait « mourir en martyr ». Elle relève que depuis 15 ans en France, le prévenu n'a respecté aucune de ses quatre injonctions de quitter le territoire, qu'il a « un téléphone Syma Mobile » et « beaucoup de noms étrangers dans ses contacts ». Et puis « Allah akbar, ça ne veut pas dire bonsoir messieurs ! »

(…) Le Courrier Picard

(Merci à René)